

DEPARTEMENT
DE VAUCLUSE

DELIBERATION

CANTON
DE SORGUES

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

COMMUNE
DE SORGUES
84700

SEANCE DU 3 DECEMBRE 2024

OBJET

Ouverture de crédits
D'investissement sur
Le budget 2025 du CCAS

L'an deux mille vingt-quatre et le trois décembre, le Conseil d'administration du C.C.A.S. de Sorgues, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement, dans la salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Thierry Lagneau, Président du CCAS.

Del-2024-décembre-043
N-7.1.2

PRESENTS : T. Lagneau - S. Lagneau - S. Ferrara -
C. Cambier - P. Courthier - J.-F. Laporte -
D. Attuel - E. Roza - G. Sullivan - L. Arnaud -
A. Marie - O. Vincent - M.-J. Estin - C. Roche
POUVOIR(S) : M. Crug - E. Amigani

EXCUSE(S) :

ABSENT(S) : H. Trinquet -

SECRETAIRE DE SEANCE : L. Ludwig -

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L1612-1 ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Considérant qu'au budget de l'exercice 2024, les crédits ouverts au budget primitif et par décisions modificatives pour les dépenses d'équipement s'élèvent à 26 753,98 € ;

Que cela autorise en anticipation budgétaire sur le budget primitif du CCAS pour 2025 un quart de cette somme soit 6 688,50 € ;

Sur le rapport présenté par le Président Thierry LAGNEAU,

APRES, en avoir délibéré,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

AUTORISE l'inscription par anticipation au budget 2025 du CCAS des crédits d'investissements ci-dessous au 1^{er} Janvier 2025 pour un montant total de 6 400,00 € :

Chapitre	Article	Libellé	Crédits ouverts au 01/01/2025 en €
20	2051	Concessions et droits similaires	1 800,00
21	21838	Autre matériel informatique	1 000,00
21	21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	1 700,00
21	2188	Autres immobilisations corporelles	1 900,00
TOTAL			6 400,00

Adopté à : L'unanimité

J'atteste le caractère exécutoire
de cette délibération à dater du :

Publié le 06/12/2024

Le Président,

Thierry Lagneau

